

Programme de soutien devant les tribunaux par des bénévoles

Nous recrutons présentement

DES BÉNÉVOLES

dans les régions de Moncton, Shediac, Richibucto, Miramichi et Elsipogtog

Notre programme

La Direction des services aux victimes du ministère de la Sécurité publique offre le programme de soutien devant les tribunaux par des bénévoles pour appuyer les victimes vulnérables d'actes criminels. Être victime d'un acte criminel constitue une expérience traumatisante. La personne bénévole a pour rôle d'aider les victimes vulnérables à se sentir le plus à l'aise possible devant le tribunal.

Qui peut être bénévole?

Nous sommes à la recherche de personnes âgées de 19 ans et plus qui sont disposées à aider les victimes vulnérables tout au long des procédures judiciaires. Les bénévoles peuvent être des gens à la retraite, des propriétaires d'entreprise, des étudiants à l'université ou au collège, des travailleurs à temps partiel ou des citoyens concernés. Afin de déterminer si ce programme de bénévolat vous convient, consultez la liste des qualités requises ci-dessous :

- ✓ Accessibilité
- ✓ Soutien
- ✓ Compassion
- ✓ Intégrité
- ✓ Esprit critique
- ✓ Travail d'équipe
- ✓ Écoute active
- ✓ Établissement de relations
- ✓ Bienveillance
- ✓ Savoir-être
- ✓ Fiabilité

Comment s'inscrire?

Communiquez avec nous pour en apprendre plus sur le programme, le processus de sélection des bénévoles et la formation offerte :

Téléphone: 1-844-242-7577 (numéro sans frais)

Email: CSVP-PSTB.information@gnb.ca

Web: www.gnb.ca/pstb

Notre engagement

Le ministère de la Sécurité publique est résolu à fournir aux bénévoles les connaissances et les compétences nécessaires pour offrir un tel soutien. Les bénévoles recevront notamment une formation et du mentorat afin de se préparer à accomplir ce travail crucial.

Les victimes vulnérables ont besoin de gens éclairés pour les appuyer tout au long des procédures judiciaires.

